



REGLEMENT DU GRAND PRIX DES JEUNES

SAISON 2026/2027

Le **Grand Prix des Jeunes de la Vienne** est ouvert aux filles et aux garçons des catégories :

« Poussin » (né en 2018 et après) à « Junior 1^{ère} année » (né en 2011).

Il comprend cinq tournois sur une demi-journée (samedi matin ou samedi après-midi).

Tour n°	Date du tour	Date limite d'inscriptions	Date de prise en compte des points classement
1	31/10/2026	23/10/2026	01/10/2026
2	28/11/2026	20/11/2026	01/11/2026
3	27/02/2027	19/02/2027	01/02/2027
4	27/03/2027	19/03/2027	01/03/2027
5	05/06/2027	28/05/2027	01/05/2027

Article 1

Les joueurs seront classés selon leurs points classement. Ils seront répartis dans des divisions de 24 joueurs.

Toutes les divisions sont mixtes.

Les joueurs devront posséder une licence « compétition ». Tout joueur ayant une licence « loisirs » qui participera à la compétition verra sa licence passer en « compétition ».

Les joueurs titulaires d'un autre type de licence (découverte, événementielle ou liberté) ne sont pas autorisés à s'inscrire au Grand Prix des Jeunes et ce, quel qu'en soit le niveau.

Après la date limite, aucune inscription pour le tour considéré et quel qu'en soit le motif, ne sera acceptée.

Les inscriptions se feront uniquement via « l'Espace mon club ».

La liste définitive de chaque division sera diffusée le mercredi précédant la compétition, après validation des repêchages éventuels.

Matériel : Les rencontres doivent se disputer avec des balles agréées, sur des tables et des filets homologués par la FFTT ou l'ITTF.

Rappel sur la licenciation (article II.606.1 des Règlements Généraux)

Les épreuves organisées par la FFTT sont réservées aux licenciés dirigeant ou compétition.

Le joueur doit présenter au juge-arbitre un document officiel (voir article II.606.2) permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis de la certification médicale.

Si la mention «en règle avec la certification médicale» figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.

Si la mention «sans pratique sportive» figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité, avec la mention «en compétition», datant de moins d'un an pour les majeurs, et de moins de six mois pour les mineurs.

S'il ne peut pas justifier de sa licenciation et de sa situation vis-à-vis de la certification médicale, il n'est pas autorisé à jouer.

Présence d'un joueur (article II.607 des règlement généraux)

Un joueur est considéré comme présent pour une partie s'il accède à l'aire de jeu en tenue de jeu et en conformité avec la certification médicale.

Article 2

Tout au long de la saison, chaque division pourra être composée de joueurs de toutes catégories différentes (poussin à junior 1).

Article 3

Le montant de l'inscription est de 5 € par jeune et par tournoi. Le forfait non excusé est de 6 €.

Article 4

Pour chaque tour, les joueurs seront classés suivant leurs classements points licence puis sur leurs catégories d'âge (Juniors en premier). Afin d'éviter une trop grande différence d'âge entre les joueurs dans les divisions, des points supplémentaires seront affectés aux joueurs en fonction de leur catégorie d'âge selon le tableau suivant :

Catégorie	P	B1	B2	M1	M2	C1	C2	J1
Points ajoutés	0	10	20	30	40	50	60	70

Montée : à l'issue d'un tour dans chaque division, les quatre premiers accéderont à la division supérieure pour le tour suivant.

Pour chaque tour, les classements retenus seront ceux du mois précédant la compétition.

Article 5

Chaque division sera composée de 24 joueurs et se déroulera dans une seule salle.

La formule sera la suivante :

- ✓ 8 poules de 3
- ✓ Les troisièmes de poule joueront les places 17 à 24 suivant un tableau à classement intégral. (tableau SPIDD N°02 8DI-8j-CI)
- ✓ Les premiers et deuxièmes de poules s'affronteront en 1/8ème de finale. Les gagnants joueront les quarts de finale (tableau à classement intégral). Les perdants joueront les places 9 à 16 suivant un tableau à classement intégral (tableau SPIDD N° 10 16DI-16j-CI)

Les juges arbitres pourront adapter la formule de la compétition en fonction du nombre de joueurs inscrits le jour de l'épreuve et des forfaits et faire jouer impérativement toutes les places.

La dénomination des divisions est la suivante : A - Maître, B - Diamant, C - Emeraude, D - Platine, E - Or, F – Argent, G - Bronze, H - Fer

Article 6

Le matin, l'horaire de pointage de la compétition est à 8H30 avec un début de compétition prévu pour 9H00.

L'après-midi, l'horaire de pointage de la compétition est à 13H30 avec un début de compétition prévu pour 14H00.

Retard

Dans toutes les catégories, le pointage des joueurs est effectué 30 mn avant l'heure officielle de début de la compétition. Si un joueur ne s'est pas présenté à la fin du pointage, il est déclaré forfait pour le tour et sera considéré comme absent non excusé.

En cas de retard annoncé au Juge-arbitre avant la fin du pointage, le joueur sera conservé dans le tableau.

Rappel sur les retards (article III.110 du Règlement Sportif)

A tous les échelons et dans toutes les catégories, si un joueur ne se présente pas à l'appel de sa première partie, il est déclaré perdant pour cette partie, marque 0 (zéro) point et il peut disputer les

parties lui restant à jouer.

Abandon, forfait, disqualification (en poules) (Manuel JA2)

Pour matérialiser les différents cas de figure sur la fiche de poule indication devant la partie concernée d'une abréviation :

A Abandon ou disqualification en cours de partie

F Forfait, disqualification en dehors d'une partie ou refus de jouer

1 - Un joueur abandonne en cours de partie, il marque 0 point pour cette partie, son adversaire 2 points. Pour la notation des scores il est attribué à son adversaire les points nécessaires pour gagner la partie.

2 - S'il ne joue pas ses autres parties, il marque 0 point pour ces parties et ses adversaires respectifs 2 points. Pour la notation des scores son adversaire est considéré avoir gagné par 3-0 manches si la partie se joue au meilleur des 5 manches ou 4-0 manches si au meilleur des 7 manches et 11-0 pour chaque manche.

3 - Si pour une partie, y compris sa 1ère partie de poule, un joueur abandonne, refuse de jouer, ou s'il a été disqualifié (y compris pour absence), il est autorisé à jouer les parties restantes de sa poule.

Le classement de la poule est effectué en tenant compte de tous ses résultats, même s'il n'a pas joué ses dernières parties.

Un joueur déclaré perdant pour une partie par le Juge-arbitre marque 0 (zéro) point mais il peut disputer les parties lui restant à jouer.

Abandon

III.109 - Abandon (Règlement Sportif)

Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour le tableau final, le tableau de classement, un barrage ou une partie de classement ou abandonnant au cours de celle-ci, est considéré battu pour la partie ou les parties qui lui reste(nt) à disputer et marque les points en fonction de la place obtenue.

Article 7

Les trois premiers de chaque division recevront une médaille. La meilleure féminine de chaque division recevra une médaille.

Article 8

Les balles utilisées seront obligatoirement des balles plastiques, elles seront fournies par les clubs organisateurs de la compétition.

Article 9

Les jeunes doivent être obligatoirement en tenue sportive (basket, short et chemisette, chaussettes ; tenue réglementaire).

Article 10

Si la dernière division comporte peu de joueurs, le responsable de l'épreuve pourra se permettre de la fusionner avec la division supérieure. Le juge-arbitre adaptera la formule suivant le nombre d'inscrits.

Article 11

Chaque salle devra s'adapter aux consignes spécifiques (fédérales ou préfectorales) du moment concernant les mesures sanitaires, qui s'appliquent alors pour toute la compétition.



REGLEMENT DU GRAND PRIX DES JEUNES

SAISON 2026/2027

Le GPJV Grand Prix des Jeunes de la Vienne) en bref :

- ✓ Compétition départementale réservée aux jeunes filles et garçons de **poussin à junior 1^{ère} année**.
- ✓ 5 tours le samedi matin ou l'après-midi

Tour n°	Date du tour	Date limite d'inscriptions	Date de prise en compte des points classement
1	31/10/2026	23/10/2026	01/10/2026
2	28/11/2026	20/11/2026	01/11/2026
3	27/02/2027	19/02/2027	01/02/2027
4	27/03/2027	19/03/2027	01/03/2027
5	05/06/2027	28/05/2027	01/05/2027

- ✓ Classement des jeunes en fonction de leurs **points mensuels**
- ✓ Répartition en division de 24 joueurs
Dénomination des divisions :
A - Maître, B - Diamant, C - Emeraude, D - Platine, E - Or, F – Argent, G - Bronze, H - Fer
- ✓ Déroulement du tour :
 - Pointage à 8h30 le matin, 13h30 l'après-midi
 - Démarrage à 9h00 le matin, 14h00 l'après-midi
 - 1^{ère} phase : 8 poules de 3 joueurs → classement intégral
 - 2^{ème} phase :
 - les 3^{ème} de poule font un tableau pour un classement intégral de 17 à 24
 - Les 1^{er} et 2^{ème} de poule font un tableau pour un classement intégral de 1 à 16
 - Les 4 premiers de chaque division accéderont à la division supérieure pour le tour suivant**
 - Fin estimée de la compétition à 13 heures le matin, 18h00 l'après-midi